



Communiqué de presse-vendredi 11 juin 2010

Fret ferroviaire Alpin : un pas en avant

La loi autorisant l'approbation de l'accord relatif à la mise en place d'un service de ferroutage entre la France et l'Italie a été adoptée par le parlement le 31 mai dernier et publiée au J.O le 8 juin 2010. France Nature Environnement et la FRAPNA se félicitent de l'adoption de cette loi. Explications

Depuis le Grenelle de l'Environnement où la fédération France Nature Environnement avait soutenu un report modal vers les autres moyens alternatifs à la route, FNE avait proposé un objectif de développement du fret ferroviaire pour atteindre 25% de part de marché de transports de marchandise en 2022. FNE avait proposé une modernisation du réseau ferroviaire existant ainsi que le développement des autoroutes ferroviaires et du transport combiné.

Le développement et la modernisation du réseau constitue un des axes de l'engagement national pour le fret ferroviaire initié en septembre 2009. La loi Grenelle prévoit ainsi que, chaque année, 2 millions de camions soient acheminés par autoroute ferroviaire ou ferroutage.

Quels moyens financiers ?

Des fonds devront être mobilisés pour réaliser le développement des infrastructures nécessaires. La création d'une plate-forme de chargement/déchargement à Ambérieu doit être lancée dès maintenant afin que, d'ici 3 ans, le rendement du fret ferroviaire, dans les Alpes du nord, entre la France et l'Italie, soit de 1900 PL/jour. Actuellement, 3870 Poids lourds y circulent en moyenne par jour.

L'adoption de ce texte de loi traduit une avancée vers le report modal, mais force est de constater qu'il manque fortement d'ambition. Cette loi seule ne suffira pas à atteindre tous les objectifs annoncés lors du Grenelle. Une volonté politique forte, s'appuyant sur cette première étape, devra structurer la refonte du modèle de transport français.

Michel Dubromel, pilote du réseau transport et mobilité durables : « *l'engagement national pour le fret ferroviaire du 16 septembre 2009 avec ses 7 milliards d'€uro doit servir à cette indispensable orientation de la politique des transports de marchandise en faveur des modes les plus respectueux de notre environnement.* »

FNE restera mobilisée afin que les investissements nécessaires et promis soient engagés le plus rapidement possible.